



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice

Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS OFFICIELLES PARAPENTE FFVL 2018

Version 2 – 16/11/2017 FE JA BY

SOMMAIRE

Informations générales

Exigences minimales obligatoires communes à toutes les compétitions de distance

Les championnats de France distance seniors

Les championnats de France distance jeunes

Le championnat de France UNSS - FFVL

Le championnat de France de précision d'atterrissage

La coupe de France de plaine

Speedriding et Voltige

Championnat de France Vol&Ski

Informations générales

Chers amis organisateurs,

Vos interlocuteurs naturels pour les compétitions de toute nature (distance, marche et vols, voltige, speedriding, précision d'atterrissage...) sont les responsables régionaux et les responsables de ligue de la commission compétition.

Définition d'une compétition officielle :

Compétition inscrite au calendrier des commissions compétitions parapente.

En inscrivant une compétition au calendrier FFVL, l'organisateur bénéficie, pour lui-même et ses préposés, de l'assurance RC organisateur FFVL.

Pour toutes les exigences qui vont suivre, l'organisateur trouvera des conseils, des références, des règles détaillées ou des exemples dans les règlements officiels, dans le manuel de l'organisateur ou lors des formations de directeurs d'épreuves.

Périodicité des candidatures et des demandes de subventions :

Les candidatures sont réalisées sur le site parapente à l'adresse :

<http://parapente.ffvl.fr/competition/calendriers> en cliquant sur le lien : [Candidature pour organiser une manifestation](#)

Bien que cette possibilité de saisie soit ouverte toute l'année, il existe une périodicité des saisons de compétition. Idéalement, un organisateur doit se porter candidat avant la fin du mois de décembre, pour la saison suivante. Son épreuve alimente d'abord un calendrier provisoire avant d'être basculée au calendrier officiel par son responsable régional compétition – cela lorsqu'une cohérence suffisante du calendrier est atteinte : répartition harmonieuse des épreuves sur l'année, équilibre entre les types d'épreuves (sport/loisir/élite), non concurrence entre deux épreuves trop proches les mêmes WE.

Pour vous aider à programmer une nouvelle épreuve, un récapitulatif visuel sous forme de tableau synthétique est à votre disposition sur la page d'accueil du calendrier.

Une part du budget de la commission compétition est consacrée à aider les organisateurs conformément à la politique de développement choisie par la commission. Des informations précises et un formulaire de candidature sont disponibles à cette adresse : <http://parapente.ffvl.fr/subventions-competitions>

Si une aide financière fédérale vous est accordée, vous en serez informé par email.

Le moment voulu, lorsque le besoin d'utiliser la somme se précise, il faut demander son versement effectif au moyen d'un email à envoyer au secrétariat FFVL en vous adressant à : stephanie@ffvl.fr. Il faut lui rappeler la subvention attribuée et lui transmettre la dernière version de votre budget. S'il s'agit d'une subvention importante de plus de 1000€, celle-ci sera versée en deux fois : 75% avant l'épreuve et 25% ensuite (n'oubliez pas de recontacter Stéphanie une fois votre budget réalisé calculé).

Exigences minimales obligatoires communes à toutes les compétitions de distance :

- Respecter le règlement officiel de l'année en cours (élaboré par la commission compétition compétente et validé par le comité directeur fédéral).
- Vérifier que les pilotes mineurs ont une dérogation et sont bien encadrés.
- L'organisateur doit au minimum fournir :
 - Un(des) site(s) adapté(s) aux conditions et à la nature de l'épreuve par sa taille, son accessibilité et son aménagement.
 - Un PC avec un téléphone et du courant électrique.
 - Un directeur d'épreuve compétent et formé.
 - Une logistique informatique qui puisse traiter les résultats et les preuves GPS dans la journée.
 - Une chaîne de déclenchement et d'organisation des secours qui permette une intervention rapide et efficace sur tout le parcours, par le biais d'une mobilisation des services de la sécurité civile 112 / SMUR, PGHM.
 - Une liste des balises à disposition des pilotes sur demande.
 - L'information aéronautique spécifique au jour de l'épreuve en rapport avec l'espace de vol envisagé : état d'activation des espaces aériens classés et réglementés, activité particulière renseignée par NOTAM (parachutages, voltige avion, autre compétition aérienne).
 - Une carte du secteur de vol utilisé pour l'épreuve avec les délimitations horizontales de toute zone d'espace aérien interdite ou impliquant un changement de règle pour le pilote. Pour chacune de ces zones, expression en mètres de l'altitude maximum (et éventuellement minimum) à respecter par le pilote. Les balises de l'épreuve sont représentées sur cette carte. Un exemplaire au format A4 de cette carte est remis aux pilotes qui la demandent avant l'épreuve.
 - La possibilité pour les pilotes de pouvoir charger les points GPS (si autre qu'USB, ils doivent être munis de leur câbles).
 - Café et croissants le matin.
 - Une remise des prix avec un pot (sans alcool).

Services supplémentaires conseillés faisant parfois l'objet d'un surcoût à l'inscription :

- Des navettes ou des remontées mécaniques et la récupération (obligatoire en tarif P2 pour le parapente).

- Des casse-croûtes (surcoût).
- Un dîner collectif, festif et convivial (surcoût).
- Une équipe capable d'assister des pilotes en difficulté en cas de branchage par exemple (l'équipe intervient dans le respect strict de sa propre sécurité et lorsque l'état du pilote ne nécessite pas forcément une intervention professionnelle médicale).

Les championnats de France distance seniors :

L'organisation des Championnats de France Senior est déléguée à la FFVL par l'état. Il s'agit de la principale épreuve programmée annuellement par la FFVL. Son standard est de niveau international, c'est à dire que l'épreuve regroupe environ 120 pilotes avec jusqu'à 20% d'étrangers, sa visibilité médiatique est favorisée notamment par une retransmission des manches par géolocalisation. Ils font l'objet d'une aide importante financière et humaine de la part de la fédération.

L'organisation des championnats est co-gérée par la FFVL et une structure fédérale, après que celle-ci ait été choisie suite à un appel à candidature.

Procédure de candidature et d'attribution :

En début d'automne (généralement), un appel à candidature est diffusé auprès du réseau des organisateurs. Il s'agit toujours de l'organisation du Championnat de la saison S+2, ce qui permet à un organisateur d'avoir plus de temps pour préparer sereinement son événement et de prendre contact avec l'organisateur S+1 (déjà désigné) pour, idéalement, venir observer l'édition précédente.

Les organisateurs intéressés peuvent se signaler et questionner la commission compétition.

La candidature formelle se fait par le biais d'une lettre envoyée au président de la FFVL (avec copie à la commission compétition) – avant la fin du mois de novembre (date de la réunion d'intersaison de la commission compétition).

La candidature inclus à minima :

- La structure responsable de l'organisation (club ou école),
- Le nom de l'organisateur (le coordinateur général),
- Une proposition pour le rôle de directeur d'épreuve (une ou plusieurs personnes compétentes),
- Les sites de vol envisagés,
- Un budget général prévisionnel (des exemples vous seront transmis sur demande),
- Les possibilités d'implantation du PC course,
- Le nombre approximatif de bénévoles qui se mobiliseront.

Tous autres éléments importants (programme, composition précise de l'équipe, détails logistiques, plan de médiatisation, ...) peuvent être évoqués mais font habituellement l'objet d'une construction progressive ultérieure.

Date et durée :

La date précise d'un Championnat n'est fixée qu'en début d'automne de l'année précédant l'épreuve, car elle se définit après les dates des Championnats du Monde (ou d'Europe) et des étapes de Coupe du Monde. En revanche, il est prioritaire sur les autres événements candidats au calendrier FFVL. La semaine exacte est choisie en concertation entre l'organisateur et la commission compétition en fonction principalement de l'activité thermique (du printemps à la fin de l'été en métropole) et des disponibilités de l'équipe bénévole.

Le Championnat de France senior dure une semaine – le planning type (qui peut être légèrement ajusté si nécessaire) est le suivant :

- dimanche après-midi : inscriptions,
- lundi / samedi : manches (5 manches maximum sur 6 jours d'épreuve),
- samedi soir : remise des prix.

En plus des exigences minimales communes aux autres épreuves, les organisateurs doivent :

- Promouvoir et produire un plan de communication autour de l'événement,
- Organiser une remise des prix avec invitation des officiels,
- Avant et après l'événement, présenter des budgets prévisionnels et réalisés précis,
- Prendre en charge tous les frais des bénévoles et des cadres travaillant sur l'événement (déplacement, hébergement, repas),
- Gérer la trésorerie des inscriptions (chèques d'inscriptions et remboursement notamment),
- Rassembler sur une page Internet toutes les informations pratiques concernant la compétition (localisation – hébergements – infos pratiques ...) avec traduction en anglais,
- Disposer d'un PC course conforme aux besoins de l'événement, c'est-à-dire disposant d'un espace couvert suffisamment grand, accessible aux pilotes (pouvant servir notamment aux briefings et à l'étalement d'une ou deux ailes). – d'un espace couvert informatique dédié au pointage équipé de quatre postes informatiques (un pour le pointage sécurité, un pour le déchargement GPS assisté, deux librement accessibles pour le déchargement GPS spontané). – d'un espace de travail séparé réservé à l'organisation et pouvant être fermé. - de deux connexions Internet distinctes (une privée pour l'organisation et une publique pour les pilotes), – d'un grand écran permettant la diffusion de la géolocalisation (HDMI) dans l'espace pilote ou dans l'espace de pointage,
- Disposer d'une personne s'exprimant aisément en anglais pour réaliser l'interface avec les pilotes open étrangers.

La FFVL pour sa part, assume :

- Une subvention nominale, définie chaque année au budget de la FFVL (fixée à 3500€ en 2015), versée sous la forme d'un acompte de 75% au vu du budget prévisionnel et d'un solde de 25% après l'événement au vu du bilan (les demandes de versement et les budgets doivent être adressés par email au secrétariat comptable : compta@ffvl.fr),
- La présence d'un ou deux cadres techniques – selon les besoins exprimés – qui assureront les rôles de DT (1 DT sportif = suivi des manches au déco et en l'air / 1 DT technique = tout conseil et aide au sol et au PC concernant le pointage sécurité et sportif, l'informatique en général, Cargol, la géolocalisation, la production et publication des résultats),
- Le choix du prestataire de géolocalisation,
- La procédure d'inscription des pilotes par le biais d'un cadre technique (qui se déroule conformément aux règles de sélection exprimées dans le règlement au moyen des inscriptions en ligne du site parapente – les paiements par carte bleue sont activés et la FFVL reverse la recette à l'organisateur).

Les championnats de France distance jeunes :

Sont organisés selon des modalités idéalement similaires à celles définies ci-dessus pour le Championnat Senior, avec cependant les différences liées au fait que l'épreuve est organisée pour environ 20 pilotes :

- Les candidatures se font pour la saison S+1,
- La subvention 2016 était de 1250€,

- La FFVL mobilise un cadre technique qui est missionné pour :
 - Conseiller les organisateurs dans la préparation de l'événement,
 - Endosser le rôle de DT (Sportif = la direction des épreuves / technique = Conseiller et assister l'opérateur pour la saisie informatique et la gestion des outils).

Le championnat de France U.N.S.S.-F.F.V.L. :

La fédération organise, en partenariat avec l'U.N.S.S., le championnat de France U.N.S.S.-F.F.V.L. La participation financière de la fédération est définie, chaque année, au budget de la F.F.V.L. Le versement sera de 75% avant la compétition et le solde sur présentation du budget réalisé.

En contrepartie, l'organisateur de l'épreuve s'engage à respecter le règlement édicté par la commission jeune et validé par le comité directeur fédéral.

Pour toute question technique relative à l'application de ce cahier des charges d'organisation d'une compétition officielle de la Fédération française de vol libre, s'adresser à : ?????

Le championnat de France de Précision d'Atterrissage en parapente :

L'organisation du championnat est co-organisée par la FFVL et une structure fédérale après que celle-ci ait été déterminée suite à un appel à candidature.

Procédure de candidature et d'attribution :

En début d'automne (généralement), des appels à candidatures pour l'organisation de compétitions de PA au niveau des ligues et pour l'organisation du championnat national sont diffusés auprès du réseau des organisateurs (clubs, ligues). Les organisateurs intéressés peuvent se signaler et questionner Joël Amiable (CTN en charge des compétitions de PA).

Pour le championnat de France et après échanges avec le cadre en charge du dossier, la candidature formelle se fait par le biais d'une lettre envoyée à la présidente de la FFVL (avec copie à la commission compétition), avant la fin de l'année n-1.

La candidature inclus à minima :

- La structure responsable de l'organisation (club ou école)
- Le nom de l'organisateur (le coordinateur général)
- Les sites proposés (site naturel avec zone de décollage et zone d'atterrissage) ou mise en vol au treuil (site retenu avec nombre de treuils)
- Un budget général prévisionnel (des exemples vous seront transmis sur demande)
- Les possibilités d'implantation du PC course
- Le nombre approximatif de bénévoles qui se mobiliseront
- Pour l'ensemble des obligations voir le règlement sportif.

Tout autres éléments importants (programme, composition précise de l'équipe, détails logistiques, plan de médiatisation...) peuvent être évoqués mais font habituellement l'objet d'une construction progressive ultérieure.

Date et durée

Le Championnat de France de PA dure deux jours (1 WE) – le planning type (qui peut être légèrement ajusté si nécessaire) est le suivant :

- vendredi soir et samedi matin : inscriptions
- samedi : si possible 4 à 5 manches
- dimanche : si possible 2 à 3 manches

- dimanche en début d'après-midi, dès que possible : remise des prix

Prestation attendue de l'organisation :

- Organiser une remise des prix avec invitation des officiels.
- Avant et après l'événement présenter des budgets prévisionnels et réalisés précis.
- Prendre en charge tous les frais des cadres travaillant sur l'événement (déplacement, hébergement, repas).
- Gérer la trésorerie des inscriptions (chèques d'inscriptions et remboursement notamment).
- Rassembler sur une page Internet toutes les informations pratiques concernant la compétition (localisation – hébergements – infos pratiques ...).
- Disposer d'un PC course conforme aux besoins de l'événement c'est à dire disposant : d'un espace couvert suffisamment grand, accessible aux pilotes (pouvant servir notamment aux briefings).

- Respecter le règlement officiel de l'année en cours (élaboré par la commission compétition compétente et validé par le comité directeur fédéral).
- Vérifier que les pilotes mineurs ont une dérogation et sont bien encadrés.
- L'organisateur doit au minimum fournir :
 - Un PC avec un téléphone et du courant électrique.
 - Une logistique informatique qui puisse traiter les résultats dans la journée.
 - Une chaîne de déclenchement et d'organisation des secours qui permette une intervention rapide et efficace sur tout le parcours > par le biais d'une mobilisation des services de la sécurité civile 112 / SMUR, PGHM
 - Un panneau d'affichage avec la manche dessinée pour les briefings
 - Un set de dossard permettant aux pilotes d'attacher son numéro sur une jambe
 - Une remise des prix avec des trophées et/ou lots.

La FFVL pour sa part, assume :

- Une aide financière, définie chaque année au budget de la FFVL versée sous la forme d'un acompte de 75% au vu du budget prévisionnel et d'un solde de 25% après l'événement au vu du bilan (les demandes de versement et les budgets doivent être adressées par email au secrétariat comptable : compta@ffvl.fr).
- La procédure d'inscription des pilotes par le biais du site parapente de la FFVL conformément aux règles de sélection exprimées dans le règlement.

Services supplémentaires conseillés faisant parfois l'objet d'un surcoût de l'inscription :

- Des navettes, des remontées mécaniques ou des treuils avec des personnes qualifiées pour les faire fonctionner
- Des casse-croûtes (surcoût).
- Un dîner collectif, festif et convivial le samedi (surcoût possible notamment pour les accompagnants).

La coupe de France de plaine

ATTENTION ce qui suit sont les paramètres qui définissaient l'édition 2017, quelques ajustements sont en cours qui seront publiés prochainement

- 6 jours de compétition d'affilée,
- Compétition de catégorie Elite ou Sport (à définir entre les clubs candidats et la commission en fonction notamment de la localisation géographique de l'épreuve) ; les manches compteront dans les classements nationaux Elite ou Sport,
- Décerne un titre national de champion de France de Plaine qui sera le vainqueur en open, mais aussi un champion de France de Plaine Sport, ainsi bien sûr que les titres féminins.
- Se déroule sur un site de plaine, ou plusieurs sites centrés sur le même bassin de vol. On peut donc avoir des sites à plusieurs dizaines de km les uns des autres, si aucun site plus proche n'est favorable sur une journée donnée,
- Sur site naturel ou au treuil/dévidoir, ce dernier cas ayant l'avantage de pouvoir accueillir plus de pilotes pour peu que plusieurs clubs treuilleurs se regroupent. Le contingent serait au minimum de 40 pilotes sur un site naturel et en rapport avec le nombre de treuils autrement,
- Nous étudions aussi de laisser au DE la possibilité de lancer une manche "CFD" pour les journées fumantes où ce format semblerait le plus approprié,
- L'organisateur peut être un club ou un CDVL, ou un regroupement de ceux-ci,
- Une subvention d'aide à l'organisation est prévue,
- Procédure de candidature : par email sur la liste de la commission compétition ccpp@ffvl.fr

Speedriding et Voltige :

Pour le cahier des charges de ces épreuves, prière de contacter jm.ardhuin@ffvl.fr

Les championnats de France vol et ski :

L'organisation des championnats est co-gérée par la FFVL et une structure fédérale, après que celle-ci ait été déterminée suite à un appel à candidature.

Procédure de candidature et d'attribution :

En début d'automne (généralement), un appel à candidature est diffusé auprès du réseau des organisateurs. Les organisateurs intéressés peuvent se signaler et questionner les responsables Vol & Ski de la commission compétition.

La candidature formelle se fait par le biais d'une lettre envoyée au président de la FFVL (avec copie à la commission compétition) – avant la fin du mois de novembre (date de la réunion d'intersaison de la commission compétition).

La candidature inclus à minima :

- La structure responsable de l'organisation (club ou école),
- Le nom de l'organisateur (le coordinateur général),
- Une proposition pour le rôle de directeur d'épreuve (une ou plusieurs personnes compétentes),
- Les sites de vol envisagés,
- Un budget général prévisionnel (des exemples vous seront transmis sur demande),
- Les possibilités d'implantation du PC course,

- Le nombre approximatif de bénévoles qui se mobiliseront.

Tous autres éléments importants (programme, composition précise de l'équipe, détails logistiques, plan de médiatisation, ...) peuvent être évoqués, mais font habituellement l'objet d'une construction progressive ultérieure.

Date et durée

Le Championnat de France vol & ski dure deux jours (1 WE) – le planning type (qui peut être légèrement ajusté si nécessaire) est le suivant :

- vendredi soir et samedi matin : inscriptions,
- samedi : si possible, 2 manches,
- dimanche : si possible, 2 manches,
- dimanche en fin de journée, dès que possible : remise des prix.

Prestations attendues de l'organisation :

- Organiser une remise des prix avec invitation des officiels,
- Avant et après l'événement, présenter des budgets prévisionnels et réalisés précis,
- Prendre en charge tous les frais des cadres travaillant sur l'événement (déplacement, hébergement, repas),
- Gérer la trésorerie des inscriptions (chèques d'inscriptions et remboursements notamment),
- Rassembler sur une page Internet, toutes les informations pratiques concernant la compétition (localisation – hébergements – infos pratiques ...),
- Disposer d'un PC course conforme aux besoins de l'événement, c'est-à-dire disposant d'un espace couvert suffisamment grand, accessible aux pilotes (pouvant servir notamment aux briefings).
- Respecter le règlement officiel de l'année en cours (élaboré par la commission compétition compétente et validé par le comité directeur fédéral),
- Vérifier que les pilotes mineurs ont une dérogation et sont bien encadrés.
- L'organisateur doit au minimum fournir :
 - Un(des) site(s) adapté(s) aux conditions et à la nature de l'épreuve par sa taille, son accessibilité et son aménagement,
 - Un PC avec un téléphone et du courant électrique,
 - Un directeur d'épreuve compétent et formé,
 - Une logistique informatique qui puisse traiter les résultats dans la journée,
 - Une chaîne de déclenchement et d'organisation des secours qui permette une intervention rapide et efficace sur tout le parcours, par le biais d'une mobilisation des services de la sécurité civile 112 / SMUR, PGHM,
 - Un panneau d'affichage avec la manche dessinée pour les briefings,
 - Une feuille avec la manche dessinée à chaque concurrent,
 - Un set de dossard permettant aux pilotes d'attacher son numéro sur une jambe,
 - Une remise des prix.

La FFVL pour sa part, assume :

- Une aide financière, définie chaque année au budget de la FFVL versée sous la forme d'un acompte de 75% au vu du budget prévisionnel et d'un solde de 25%

après l'événement, au vu du bilan (les demandes de versement et les budgets doivent être adressés par email au secrétariat comptable : compta@ffvl.fr).

- La procédure d'inscription des pilotes par le biais du site parapente de la FFVL, conformément aux règles de sélection exprimées dans le règlement.

Services supplémentaires conseillés faisant parfois l'objet d'un surcoût de l'inscription :

- Des navettes ou des remontées mécaniques et la récupération,
- Des casse-croûtes (surcoût),
- Un dîner collectif, festif et convivial le samedi (surcoût possible notamment pour les accompagnants),
- Une équipe capable d'assister des pilotes en difficulté en cas de branchage par exemple (l'équipe intervient dans le respect strict de sa propre sécurité et lorsque l'état du pilote ne nécessite pas forcément une intervention professionnelle médicale).

Pour toute autre question, contacter Fred Escriba — f.escriba@ffvl.fr

Cadre référent de la commission compétition parapente